



SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

TERRITOIRES

DE DROME NORD et de VALLOIRE GALAURE

Année 2018

Rapport d'activité

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

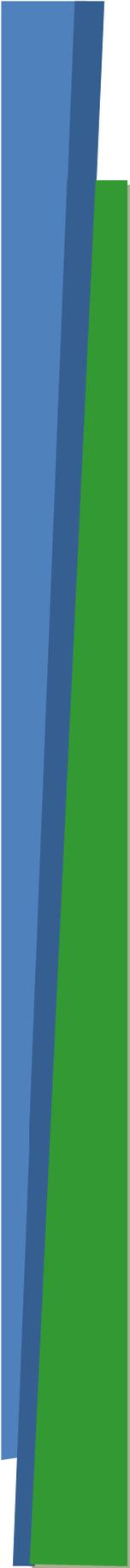
Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

SOMMAIRE

1- PRESENTATION GENERALE DES TERRITOIRES DE DROME NORD et VALLOIRE GALAURE.....	4
1.1 PERIMETRES DES TERRITOIRES.....	4
1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS du territoire Drôme Nord.....	4
1.3 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS du territoire Valloire GaLaure	5
2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2018	6
2.1 ORIGINE DE L'EAU	6
2.2 VENTE D'EAU.....	8
2.3 RENDEMENT DES RESEAUX	9
2.4 CONSOMMATIONS ENERGETIQUES	9
2.4.1 Consommation territoire Drôme Nord	9
2.4.2 Consommation territoire Valloire Galaure.....	10
3- TRAVAUX DE L'ANNEE 2018.....	10
3.1 PRINCIPALES OPERATIONS DE MAINTENANCE.....	10
3.1.1 Travaux sur les stations.....	10
3.1.2 Travaux sur les réseaux.....	11
3.1.3 Travaux facturés.....	11
3.2 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2018	11
4- RELATIONS AVEC LES ABONNES.....	12
4.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU.....	12
4.2 RELATIONS ABONNES	12
4.2.1 Continuité de service	12
4.2.2 Informations des abonnés.....	13
5- LES PROJETS DU TERRITOIRES.....	14
5.1 Maillage entre le réseau de Port Champagne et celui d'ANDANCETTE	14
5.2 Maillage entre le réseau de Port Champagne et celui du forage n°41 de Valloire Galaure.....	14

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55



5.3 CREATION D'UN FORAGE SUPPLEMENTAIRE	15
6- DONNEES FINANCIERES	15
6.1 COMPABILITE ANALYTIQUE DES TERRITOIRES	15
6.1.1 Fonctionnement.....	15
6.1.2 Investissement	18
6.2 IMPAYES.....	19
6.2.1 Territoire Drôme nord.....	19
6.2.2 Territoire Valloire - Galaure	20
6.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE.....	20
6.3.1 Territoire Drôme nord.....	20
6.3.2 Territoire Valloire - Galaure	20
7- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS	21
8- MISE EN PLACE D'UN SITE WEB.....	22

1- PRESENTATION GENERALE DES TERRITOIRES DE DROME NORD ET VALLOIRE GALAURE

1.1 PERIMETRES DES TERRITOIRES

Territoire de Drôme Nord :

Communes de Andancette – St Rambert d’Albon – Anneyron – Bougé Chambalud – Beausemblant - Albon

Territoire de Valloire Galaure :

Communes de Anneyron - Hauterives – St Uze - Beausemblant - Albon – Chateauneuf de Galaure – Claveyson – La Motte de Galaure – St Barthelemy de Vals – St Martin d’Aout - Laveyron

1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS DU TERRITOIRE DROME NORD

Station de production de Port Champagne

3 Puits en nappe alluviale du Rhône refoulant dans la bêche de la station de pompage de Port Champagne :

- Puits Nord : 2 Pompes à ligne d’arbre de 600 m³/h à 25 m, de puissance électrique souscrite de 115 Kw, 1 transformateur de 160 Kva sur poteau

Puissance ENEDIS souscrite : 120 Kw (Segment C3 : HTA5-CU)

- Puits centre : 2 Pompes à ligne d’arbre de 600 m³/h à 25 m, de puissance électrique souscrite de 115 Kw, 1 transformateur de 160 Kva sur poteau

Puissance ENEDIS souscrite : 120 Kw (Segment C3 : HTA5-CU)

- Puits Sud : 2 Pompes à ligne d’arbre de 600 m³/h à 25 m, de puissance électrique souscrite de 115 Kw, 1 transformateur de 160 Kva sur poteau

Puissance ENEDIS souscrite : 0 à 120 Kw (Segment C3 : HTA5-CU)

Station de reprise de Port Champagne :

- 2 pompes Jockey de 80 m³/h à 117 m
- 2 pompes à vitesse variable (moteur en courant continu) de 540 m³/h à 170 m (de 200 à 540 m³/h et de 100 à 170 m)
- 4 pompes de 540 m³/h à 170 m
- 2 transformateurs de 1250 Kva + 1 transformateur auxiliaires de 50 kva

Capacité maximale de production : 2 160 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : 5 à 1 800 Kw (Segment C2 : HTA5-CU)

SYNDICAT D’IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Station de Production de Coinaud

- 1 pompe de 200 m³/h à 180 m
- 1 pompe de 250 m³/h à 180 m
- 1 transformateur de 400 Kva

Capacité maximale de production : 450 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : 1 à 380 Kw (Segment C2 : HTA5-CU)

Station de Production de Clotrières

- 2 pompes de 200 m³/h à 133 m
- 1 transformateur de 315 Kva

Capacité maximale de production : 400 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : 1 à 250 Kw (Segment C2 : HTA5-CU)

Surpresseur des Clavettes :

- 3 pompes de 144 m³/h à 42 m

Puissance ENEDIS souscrite : 12 à 144 Kw (Segment C4 : BT > 36 Kw LU)

Les stations de production de Port Champagne, Coinaud et Clotrières alimentent le réseau Nord dit de « Port Champagne ».

Station de Production des Passés

- 1 pompe à vitesse variable de 240 m³/h à 180 m (moteur en courant continu)
- 1 pompe à vitesse fixe de 240 m³/h à 180 m

Capacité maximale de production : 480 m³/h

Puissance ENEDIS souscrite : 1 à 400 Kw (Segment C2 : HTA5-CU)

Cette station de production alimente le réseau d'Andancette.

1.3 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS DU TERRITOIRE VALLOIRE GALAURE

18 Puits dans la nappe du Miocène (nappe profonde) équipés chacun d'une pompe immergée.

Ces ouvrages fonctionnent à la demande, ils sont mis en route par l'agriculteur lors de ses besoins d'irriguer. Chaque agriculteur a accès à un commutateur sur l'armoire électrique du forage pour la mise en route et l'arrêt de la pompe.

Puissance souscrite de 48 Kw à 108 Kw (Segment C4 : BT > 36 Kw LU)

2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2018

2.1 ORIGINE DE L'EAU

L'eau distribuée sur les territoires de Drôme Nord et de Valloire Galaure provient en majeure partie de la nappe alluviale du Rhône et de la nappe profonde du Miocène.

TERRITOIRE	Ouvrage	N° Forage	Localisation	Ressources	Volumes prélevés (m3)
DROME NORD	LES CLOTRIERES		ANNEYRON	Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire	209 572
DROME NORD	COINAUD		ANNEYRON	Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire	210 380
				Total Alluvions de la Plaine de Bièvre-Valloire	419 952
DROME NORD	PORT CHAMPAGNE		ANDANCETTE	Nappe du Rhône	2 299 788
DROME NORD	LES PASSES		ANDANCETTE	Nappe du Rhône	411 128
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT BANCEL ET CESSAY	22	BEAUSEMBLANT	Nappe du Rhône	87 516
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT BANCEL ET CESSAY	23	BEAUSEMBLANT	Nappe du Rhône	52 979
				Total Nappe du Rhône	2 851 411
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT MONTAGINIÈRE	41	ALBON	Nappe Molasse - Miocène	50 547
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT LAFUMA	31	CHATEAUNEUF DE GALAURE	Nappe Molasse - Miocène	16 935
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT L'ORME	1	CLAVEYSON	Nappe Molasse - Miocène	34 647

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

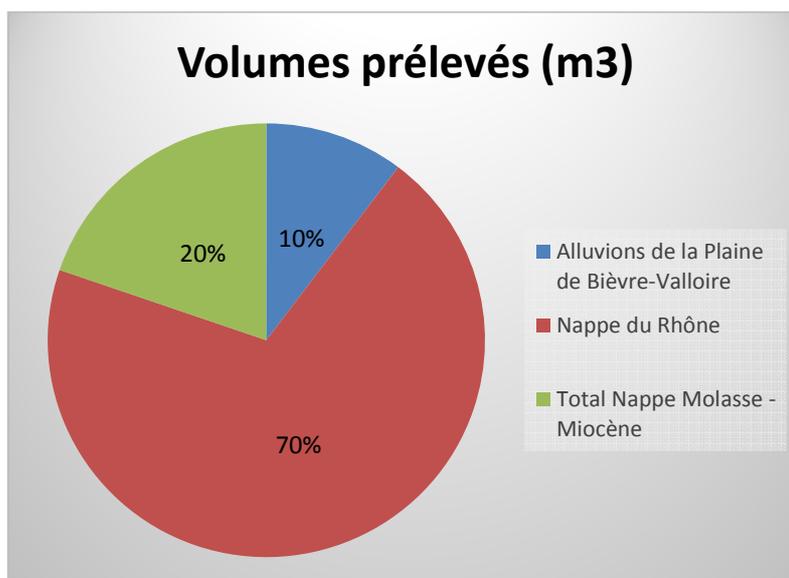
Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT LES BERNARDS	4	CLAVEYSON	Nappe Molasse - Miocène	63 922
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT CHORIOL	5	CLAVEYSON	Nappe Molasse - Miocène	52 601
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT TREIGNEUX	12	HAUTERIVES	Nappe Molasse - Miocène	29 949
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT LA BOUVATIÈRE	2	LA MOTTE DE GALAURE	Nappe Molasse - Miocène	70 906
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT FARCONNET	21	ST BARTHELEMY DE VALS	Nappe Molasse - Miocène	75 089
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT COMBE JACQUET	20	ST BARTHELEMY DE VALS	Nappe Molasse - Miocène	52 117
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT GRANDS MARAIS	18	ST BARTHELEMY DE VALS	Nappe Molasse - Miocène	43 835
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT LOCHE	19	ST BARTHELEMY DE VALS	Nappe Molasse - Miocène	82 169
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT GRANDS CHAMPS	17	ST BARTHELEMY DE VALS	Nappe Molasse - Miocène	34 003
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT LES PIERRES	16	ST BARTHELEMY DE VALS	Nappe Molasse - Miocène	64 687
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT SYTRAD	15	ST BARTHELEMY DE VALS	Nappe Molasse - Miocène	42 564
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT LES GENTONS	24	ST MARTIN D AOUT	Nappe Molasse - Miocène	23 644
VALLOIRE GALAURE	LIEU-DIT COULAUD	26	ST MARTIN D AOUT	Nappe Molasse - Miocène	67 878
				Total Nappe Molasse - Miocène	805 493
Total général					4 076 856

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Les ressources sont définies telles qu'elles sont prises en compte dans le cadre de l'Organisme Unique de l'Isère.



2.2 VENTE D'EAU

Territoire de Drôme Nord :

Réseaux Drôme nord (2018)	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (Ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
Drôme nord	11 771	1 145	2 497 002	2 497 002	579	10,28	2 180
Total	11 771	1 145	2 497 002	2 497 002	579		

2 exploitations agricoles ont en 2018 dépassés le quota de 4000 m3/ha.

Compte-tenu des conditions météorologiques, le quota a exceptionnellement été augmenté en 2018 à 5000 m3/ha. 2 exploitations l'ont dépassé.

Territoire de Valloire Galaure :

Réseaux Valloire Galaure (2018)	Débit souscrits (m3/h)	surface souscrite (Ha)	conso (m3)	Facturation (m3)	nombre prises	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
Valloire Galaure	1 185	384	948 509	948 509	152	3,09	2 472
Total	1 185	384	948 509	948 509	152		

6 exploitations agricoles ont en 2018 dépassés le quota de 4000 m3/ha.

Compte-tenu des conditions météorologiques, le quota a exceptionnellement été augmenté en 2018 à 5000 m3/ha. 5 exploitations l'ont dépassé.

2.3 RENDEMENT DES RESEAUX

Réseaux	Rendement
Drôme Nord	79,8%
Valloire Galaure	100,3%

2.4 CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

2.4.1 CONSOMMATION TERRITOIRE DROME NORD

Consommation totale pour l'année 2018 de 2 640 952 Kwh.

Soit une consommation de 1.06 Kwh/m3 consommé.

Ratio financier : 0.08 € H.T./m3 facturé (abonnement inclus)

Remarques : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la CNR

2.4.2 CONSOMMATION TERRITOIRE VALLOIRE GALAURE

Consommation totale pour l'année 2018 de 768 016 Kwh.

Soit une consommation de 0.81 Kwh/m3 consommé.

Ratio financier : 0.106 € H.T./m3 facturé (abonnement inclus)

Remarques :

- ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la CNR
- le prix de vente du m3 ne permet pas de couvrir les charges d'énergie électrique

3- TRAVAUX DE L'ANNEE 2018

3.1 PRINCIPALES OPERATIONS DE MAINTENANCE

3.1.1 TRAVAUX SUR LES STATIONS

DROME NORD	
SP Port Champagne	Renouvellement programme automate (commande à distance) et supervision
Surpresseur Bougé Chambalud	Rénovation groupe électropompe n°2 Renouvellement pompe n°3
SP Coinaud	Changement tête du débitmètre et carte
VALLOIRE-GALAURE	
Forage n°19 – Les Loches	Renouvellement moteur pompe suite à sinistre
Forage n°31 – Lafumas	Changement débitmètre
Forage n°4 – Les Bernards	Changement écran débitmètre

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Forage n°20 – Combe Jacquet	Changement débitmètre
Forage n°17 – Grand Champ	Changement débitmètre

3.1.2 TRAVAUX SUR LES RESEAUX

Néant

3.1.3 TRAVAUX FACTURES

Territoire de Drôme Nord et Valloire Galaure	Nb
Pose d'un compteur et création d'un branchement	0
Fourniture, pose d'une nouvelle borne et nouvelle sortie	0
Modification d'une borne	0
Fourniture et pose d'une vanne	12
Réparation et changement de borne	0
Réparation de conduite	2
Changement compteur	0

3.2 OPERATIONS PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2018

	RENOVATION BORNES	CHANGEMENT COMPTEURS
DROME NORD	21	80
VALLOIRE GALAURE	5	-

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

4- RELATIONS AVEC LES ABONNES

4.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU

Pour la saison 2018, le prix de vente sur le territoire de **Drôme Nord** a été fixé à (délibération du 20/03/2018):

- ▶ Abonnement à la surface... ha 151.00 € H.T./ha
- ▶ Abonnement au débit...m3/h 5.50 € H.T./ha

- ▶ Tarif du m3
Agriculteurs..... 0.090 € H.T./m3
Agence de l'eau.....0.009 € H.T./m3

Soit une facture de :

- ▶ pour un agriculteur: 486,50 € H.T. pour une prise - 7 m3/h - 1 ha - 3000 m3/ha

Pour la saison 2018, le prix de vente sur le territoire de **Valloire Galaure** a été fixé à (délibération du 20/03/2018):

- ▶ Abonnement à la surface.....203.75 € H.T./ha

- ▶ Tarif du m3
Agriculteurs..... 0.074 € H.T./m3
Agence de l'eau.....0.009 € H.T./m3

Soit une facture de :

- ▶ pour un agriculteur: 452.75 € H.T. pour une prise - 7 m3/h - 1 ha - 3000 m3/ha

4.2 RELATIONS ABONNES

4.2.1 CONTINUITE DE SERVICE

Mise en service des réseaux du territoire Drôme Nord le 10 mars et de Valloire Galaure au début du mois d'avril.

Problème de ressources : Néant

Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande : Néant

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Problèmes de fonctionnement d'ouvrages :

Problème de fonctionnement du forage des Alexis. Problème de ressource ou de colmatage. Sera tester pour la saison 2019.

Arrêt des réseaux le 31 octobre 2018.

4.2.2 INFORMATIONS DES ABONNES

Note d'information aux irrigants de mai 2018 comportant :

- L'évolution des tarifs
- Pénalisation des irrigants ne respectant pas leurs souscriptions
- Instauration du quota de 4000 m³/ha
- Facturation majorée (le double du prix initial) pour tous m³ au-delà du quota
- Point en cas de difficultés de règlement
- Informations générales concernant les interventions sur les installations privées, les réparations avant compteur due à une détérioration, la poursuite des mesures et du contrôle de la conformité des débits de chaque borne, la transmission au SID de tous changements et l'entretien des abords des bornes

Note d'information aux irrigants et particuliers de décembre 2018 comportant :

- Date prévisionnelle de mise en service du réseau en 2019
- Utilisation de l'eau pour la lutte anti-gel sous la responsabilité des irrigants
- Rappel sur le fonctionnement des réseaux
- Quota réévalué à 5000 m³/ha compte-tenu des conditions météorologiques de la saison 2017. Retour à 4000 m³/ha pour 2018
- Maintenance sur les installations après compteur à la charge de l'utilisateur
- Respect du débit souscrit
- Réparation avant compteur due à une détérioration facturée à l'utilisateur
- Entretien des abords des bornes à la charge de l'utilisateur
- Création d'un site Internet
- Projets menés par le SID
- Renouvellement des installations
- Optimisation des performances énergétiques

5- LES PROJETS DU TERRITOIRES

5.1 MAILLAGE ENTRE LE RESEAU DE PORT CHAMPAGNE ET CELUI D'ANDANCETTE

Réalisation d'un maillage en Dn 150 mm entre le réseau de Port Champagne et celui d'Andancette afin :

- De ne faire fonctionner qu'une seule station de pompage lors des faibles demandes en eau (notamment le mois de mars)
- De disposer d'un secours partiel en cas de défaut de fonctionnement d'une des stations de production (Port champagne ou Les Passés)

Descriptif des travaux

- 900 ml de Dn 150 mm fonte
- 2 vannes de sectionnement

Enveloppe d'investissement (estimation sommaire) : 70 000 €

A ce jour, ce projet n'a pas été validé par le territoire de Drôme Nord

5.2 MAILLAGE ENTRE LE RESEAU DE PORT CHAMPAGNE ET CELUI DU FORAGE N°41 DE VALLOIRE GALAURE

Réalisation d'un maillage en Dn 100 mm entre le réseau de Port Champagne et celui du Forage N°41 du territoire Valloire Galaure afin :

- De faire fonctionner en continu le forage n°41 pour éviter la multitude de coups de bélier),
- De disposer d'une ressource complémentaire sur les points hauts du réseau de Port Champagne ponctuellement déficitaire.

Descriptif des travaux :

- 1 200 ml de Dn 100 mm fonte
- 2 vannes de sectionnement
- Un stabilisateur de pression amont-aval (afin de donner la priorité aux abonnés du réseau du forage n°41 en regard

Enveloppe d'investissement (estimation sommaire) : 75 000 €

A ce jour, ce projet n'a pas été validé par le territoire de Drôme Nord

5.3 CREATION D'UN FORAGE SUPPLEMENTAIRE

Des réflexions sont en cours pour la création d'un forage supplémentaire dans la plaine de la Valloire pour alimenter les extrémités du réseau de Drôme Nord.

A ce jour, ce projet n'a pas été validé par le territoire de Drôme Nord

6- DONNEES FINANCIERES

6.1 COMPABILITE ANALYTIQUE DES TERRITOIRES

6.1.1 FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	D 5 TERRITOIRE DE LA GALAURE	D 6 TERRITOIRE DE DROME NORD
60224 - Fournitures de magasin	- €	- €
60224 - Consommations stock => chantiers d'entretien	848,35 €	3 256,22 €
60224 - Fournitures magasin réalisation des tvx régie	1 317,00 €	- €
60226 - Vêtements de travail	- €	- €
6061 - Achats électricité - Eau potable	100 328,08 €	210 186,35 €
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement	92,63 €	4 308,87 €
6064 - Fournitures administratives	- €	- €
6066 - Carburants et lubrifiants	- €	- €
611 - Sous-traitance générale	- €	- €
6132 - Locations immobilières	- €	- €
6135 - Locations mobilières	- €	- €
61523 - Entretien et réparations réseaux	2 793,80 €	16 610,46 €
6152 - Entretien sur biens immobiliers	- €	- €
61 555 Matériel roulant	- €	- €
61558 - Entretien autres biens mobiliers	- €	- €
6156 - Maintenance	634,90 €	1 280,00 €
6168 - Assurances	678,11 €	6 735,85 €
617 - Etudes et Recherches	- €	- €
618 - Documentation frais de stage	- €	- €
6226 - Honoraires	- €	- €

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

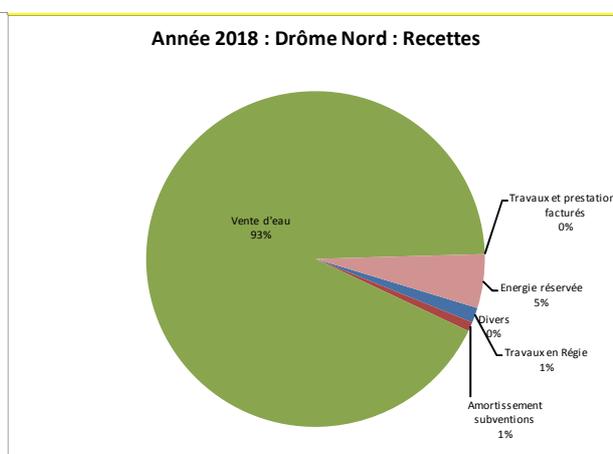
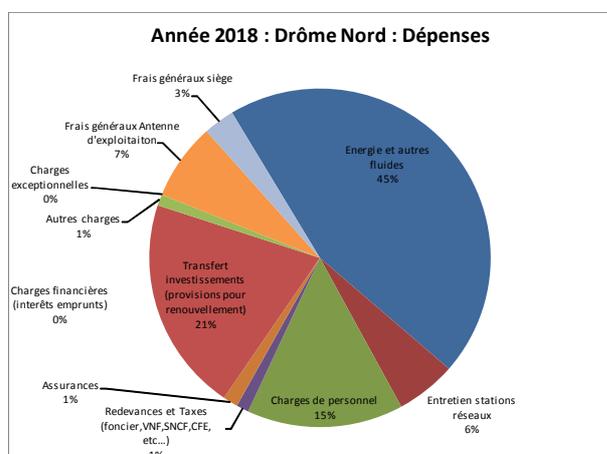
Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

6227 - Frais d'actes et de contentieux	- €	- €
6228 - Divers dont Indemnités du comptable	- €	- €
6231 - Annonces et insertions	- €	- €
6238 - Divers	- €	- €
6251 - Voyages et déplacements	- €	- €
6257 - Réceptions	- €	- €
6261 - Frais d'affranchissement	- €	- €
6262 - Frais de télécommunications	239,19 €	1 269,40 €
627 - Services bancaires	- €	- €
6281 - Concours divers (dont cotisation au Sygred)	380,00 €	1 175,00 €
6288 - Autres	- €	114,71 €
635111 - Cotisation foncière des entreprises	- €	- €
63512 - Taxes foncières	- €	3 114,00 €
6354 - Droits d'enregistrement et de timbres	- €	- €
6356 - Redevance occupation domaine public national (AOT)	- €	2 350,65 €
6358 - Autres droits (VNF)	- €	- €
6371 - Redevance versée aux agences de l'eau	- €	- €
6378 - Autres taxes et redevances (SNCF - YXIME - Radio)	- €	- €
H.C. Charges interne d'achat d'eau	- €	- €
6218 - Autre personnel extérieur	- €	- €
6411 - Charges de personnel administratif ou de direction	- €	- €
6411 - Charges de personnel réalisation des tvx régie	262,50 €	7 088,30 €
6411 - Charges de personnel d'exploitation	7 576,80 €	62 247,37 €
648 - Autres charges de personnel	- €	- €
6531 - Indemnités des élus	- €	- €
6541 - Créances admises en non valeur	17,06 €	- €
658 - Charges diverses de gestion courante	- €	- €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	1 147,89 €	- €
66112 - Intérêts courus non échus	-	156,40 €
661122 - Intérêts courus non échus N-1	-	- €
6615 - Intérêts des lignes de trésorerie	- €	- €
6718 - Autres charges exceptionnelles	- €	- €
673 - Titres annulés	343,90 €	3 739,46 €
675 - Valeurs comptables des immobilisations cédées	- €	- €
678 - Autres charges exceptionnelles	- €	- €
Dépenses imprévues	- €	- €
6811 - Dotation aux amortissements	45 680,92 €	95 747,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	162 184,73 €	419 223,64 €
FRAIS ANTENNE D'EXPOITATION	3 459,84 €	34 367,72 €
FRAIS GENERAUX SIEGE	1 386,65 €	13 774,09 €
TOTAL DES DEPENSES	167 031,22 €	467 365,45 €

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

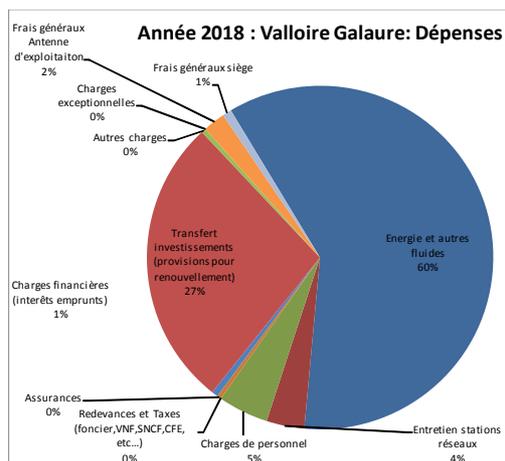
Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	D 5 TERRITOIRE DE LA GALAURE	D 6 TERRITOIRE DE DROME NORD
722 - Immobilisations corporelles - MO	- €	- €
7221 - Travaux en Régie - MO	262,50 €	7 088,30 €
7222 - Travaux en Régie - Pièces	1 317,00 €	- €
777 - Quote part des subventions au résultat	3 847,00 €	4 591,00 €
70118 - Autres ventes d'eau	140 443,84 €	460 365,47 €
70123 -Contre-valeur redevance prélèvement	- €	- €
70128 - Autres taxes et redevances	- €	- €
704 - Travaux	- €	- €
7068 - Autres prestations de services	- €	- €
7078 - Autres Marchandises	- €	- €
7083 - Locations diverses	- €	- €
7088 - Ventes d'hydroélectricité	- €	- €
H.C. Produits interne de vente d'eau	- €	- €
752 - Revenus des immeubles non affectés à des activités prof	- €	- €
757 - Redevances versées par les fermiers	- €	- €
758 - Produits divers de gestion courante	6 805,99 €	25 861,08 €
761 - Produits des participations	- €	- €
764 - Revenus des valeurs mobilières de placement	- €	- €
7711 - Débits et pénalités perçus	- €	- €
7714 - Recouvrement sur créances admises en non valeur	- €	- €
7718 - Autres produits exceptionnels	3 016,03 €	- €
773 - Mandats annulés	- €	- €
775 - Produits de cession d'immobilisations	- €	- €
778 - Autres produits exceptionnels	- €	- €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	155 692,36 €	497 905,85 €
RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	- 11 338,86 €	30 540,40 €
Résultats / Recettes de vente d'eau	-8,07%	6,63%

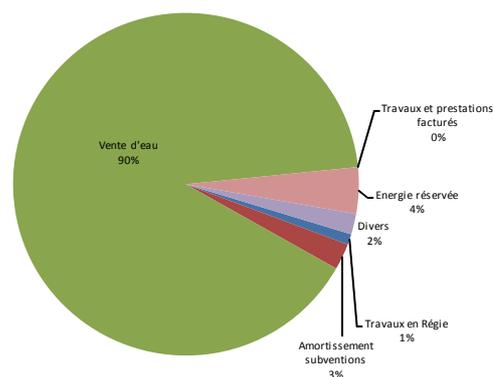


SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55



Année 2018 : Valloire Galaure : Recettes



6.1.2 INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	VALLOIRE-GALAURE	DROME NORD
	opération n°220	opération n°260
23151 - Travaux en régie Main d'Œuvre	262,50 €	7 088,30 €
23152 - Travaux en régie fourniture stock	1 317,00 €	
139 - Amortissement subventions	3 847,00 €	4 591,00 €
1641 - Remboursement emprunts	4 335,31 €	
2031 - Frais d'études		
2033 - Frais d'insertion et publication		
2051 - Concessions ou droits similaires		
2111 - Terrains nus		
2125 - Terrains bâtis		
21351 - Bâtiments d'exploitation		
2138 - Autres constructions		
2154 - Matériel industriel		
21561 - Service distribution eau		
2157/21757 - Agencements/Aménagements		
2182 - Matériel de transport		
2183 - Matériel de bureau et info		
2188 - Autres immobilisations		
275 - Dépôts et cautionnement		
2315 - Immo en cours - Opérations patrimoniales	1 482,60 €	49 414,80 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 244,41 €	61 094,10 €

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

<u>RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>	VALLOIRE-GALAURE	DROME NORD
	opération n°220	opération n°260
13111 - Subventions Agence de l'eau		
13118 - Subventions Etat ou FEADER		
1312 - Subventions Région		
13130 - Subventions Département		
13180 - Autres subventions		
1641 - Emprunts encaissés		
165 - Dépôt et cautionnement reçus		
2111 - Terrains		
238 - Avances et acomptes sur commandes		
241 - Ecriture de transfert d'actifs		
275 - Dépôts et cautionnements versés		
21531 - Réseaux d'adduction d'eau		
2182 Matériel de transport		
2031 - 21561 transferts frais d'études Chap 041		
4818 - Charges à étaler		
28 - Dotations aux amortissements	45 680,92 €	15 747,00 €
Affectation de résultat (délib 21/03/2019)	- €	80 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	45 680,92 €	95 747,00 €
<u>RESULTATS Section investissements à cumuler avec les années précédentes</u>	34 436,51 €	34 652,90 €

6.2 IMPAYES

6.2.1 TERRITOIRE DROME NORD

Au 20/05/2019, les restes à recouvrir sont les suivants :

- Antérieur	:	1 869.19 €
- exercice 2017	:	6 051.19 € (1.21%)
- exercice 2018		
• 1 ^{ère} facture	:	5 085.76€
• 2 ^{ème} facture	:	32 133.97 €

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

6.2.2 TERRITOIRE VALLOIRE - GALAURE

Au 20/05/2019, les restes à recouvrir sont les suivants :

- Antérieur	:	7 181.41 €
- exercice 2017	:	1 804.71 € (1.13%)
- exercice 2018		
• 1 ^{ère} facture	:	4 349.83€
• 2 ^{ème} facture	:	11 045.97 €

6.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE

6.3.1 TERRITOIRE DROME NORD

Aucun emprunt

6.3.2 TERRITOIRE VALLOIRE - GALAURE

Annuité 2018 : 5 483.20 € se décomposant en :

- Intérêts : 1 147.89 €
- Remboursement du capital : 4 335.31 €

Objet : Forage St Barthélémy de Vals

7- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ces membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.
- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation
- de ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar.

8- MISE EN PLACE D'UN SITE WEB

Un site d'information du SID sera mis en place au courant de l'année 2019

www.syndicat-irrigation-dromois.fr